



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et des Médias**

Objet : la suppression du service BELNET dans les Hautes Ecoles francophones subventionnées de Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

En janvier 2014, ma collègue Julie de Grootte vous interpellait quant à l'accès des Hautes Ecoles subventionnées de Bruxelles au réseau BELNET - le réseau national de la recherche et de l'enseignement en Belgique fournissant l'accès internet à haut débit aux universités, aux hautes écoles, aux centres de recherches et aux services publics en Belgique. Ces Hautes Ecoles sont désormais les seules institutions francophones d'enseignement supérieur à ne pas bénéficier des tarifs avantageux proposés par BELNET.

Pour rappel, des accords avaient été trouvés en 2008 entre BELNET, la Région wallonne et la Région flamande (incluant les Hautes Ecoles néerlandophones de la région de Bruxelles-Capitale). Ces accords permettaient à ces institutions de bénéficier d'une réduction de prix considérable sur leur connectivité internet.

Alors qu'elles étaient hors territoire wallon, BELNET avait accepté de supporter financièrement pendant une période de 6 ans la connexion physique de ces Hautes Ecoles subventionnées francophones de Bruxelles.

Début mars 2014, BELNET faisait savoir à ces HE francophones qu'il ne pouvait plus prendre financièrement en charge ce service. Les Hautes Ecoles concernées avaient donc été informées d'un préavis de suspension de l'exploitation gratuite de la connectivité internet dont elles disposaient depuis 2008. Une subvention temporaire avait heureusement pu être dégagée en mai dernier par la Ministre bruxelloise Céline Fremault, via INNOVIRIS, en attendant de trouver une solution durable à ce problème. Cette solution d'attente arrive à échéance le 31 décembre 2014.

Si aucune solution n'est trouvée d'ici le mois prochain, les Hautes Ecoles bruxelloises francophones concernées pourraient devoir assumer seules les coûts liés à l'accès au réseau BELNET. Elles se sont vues proposer récemment par BELNET des formules de renouvellement qui vont de 9.000 à 13.000 euros HTVA auxquels il faut ajouter des frais d'installation: une somme non négligeable pour les Hautes Ecoles déjà soumises à de sévères difficultés financières.

Monsieur le Ministre, en janvier dernier vous répondiez à ma collègue Julie de Grootte que des contacts avaient été pris avec le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale pour dégager une réponse structurelle. Ces contacts existent-ils toujours ? Quels en sont les résultats ? Sommes-nous en mesure de rassurer ces Hautes Ecoles ?

D'avance je vous remercie Monsieur le Ministre pour votre réponse.

Isabelle Moinnet